

**60 AGENTS DE LA DDFIP DE L'ALLIER
PRESENTS AU CTL « EMPLOIS » DU 12/01/2012**

A l'appel de l'ensemble des organisations syndicales du département, 60 agents de tous les services de la DDFiP étaient présents à Moulins avec les représentants du personnel à l'ouverture du CTL pour dénoncer les nouvelles suppressions d'emplois programmées pour le 1^{er} Septembre 2012.

De plus, 22 agents de l'H.D.F. de Montluçon s'étaient aussi réunis dans le hall pour soutenir cette démarche.

Après la lecture de la motion signée par 250 agents, le Directeur a répondu et engagé le débat.

S'il refuse de se prononcer sur les questions qu'il juge politiques (RGPP en particulier), il a défendu l'idée que les réformes et notamment la création de la DGFIP, avaient renforcé l'administration tout en améliorant le service public. Pour lui la fusion des statuts offre de nouvelles garanties aux agents. D'autre part la MMR apportera un soutien réaliste aux services, et dans le même temps, les agents devront être les acteurs de l'adaptation du service public aux nouvelles contraintes économiques. **Le Directeur estime que le point de vue des agents et des organisations syndicales est beaucoup trop catastrophique** et cette position peut conduire à la privatisation de notre administration. Il estime que la qualité des résultats dément totalement notre appréciation de la situation. Pour lui, il faut « prioriser » certaines tâches... Il a cependant reconnu que si nous étions plus nombreux, les services seraient plus à l'aise dans l'exercice des missions.

Nous avons d'abord rappelé le contenu du **rapport de la Cour des Comptes**, qui estime que la fusion DGI DGCP n'a pas produit les effets attendus en terme d'économie d'emplois et de gain de productivité. Ce même rapport met en perspective le démantèlement de la DGFIP comme administration centralisée à réseau déconcentré... A notre sens, ce n'est pas parce que nous disons la vérité sur l'état du service public que ce dernier risque d'être privatisé.

Les interventions des agents ont ensuite rappelé la réalité des services :

Hypothèques : télé-actes toujours peu performant, n'est pas ou peu utilisé par les notaires, mais les emplois sont déjà supprimés. La seule marge de manœuvre de l'administration serait de supprimer le second contrôle ce qui dégraderait encore le service public. Avec jusqu'à 90 jours de retard dans le traitement des actes, c'est la prochaine campagne de taxe foncière qui est menacée. Il faut réimplanter les emplois dans les CH.

Cadastre : le service public s'est totalement dégradé. Dans l'Allier le seul service du Plan est à Cusset. Pour les contribuables usagers cela signifie plus de 200 km de déplacement pour avoir une explication technique.

SIP : les services d'accueil croulent sous la charge de travail, la réception physique a doublé en 2 ans, la qualité du service se dégrade, les files d'attente s'allongent. Dans certains secteurs de gestion, la mission cadastrale est à l'abandon, plus un agent n'a le temps de s'occuper de cette charge.

Trésoreries de proximité : alors que les effectifs diminuent année après année, il n'est plus rare que certaines trésoreries gèrent les comptes de plusieurs dizaines de communes, le service aux collectivités se dégrade.

SIE : la législation évolue chaque jour, les annonces se multiplient sans que les services centraux ne puissent émettre les notes d'application, et quand elles arrivent, leur complexité demande un gros effort de compréhension sans que les agents qui restent n'aient le temps de les lire.

Requalifications des emplois : 2 C supprimés pour 1B créé, puis 2 B supprimés pour 1 A créé ...

Même si nous reconnaissons l'amélioration des rémunérations pour les quelques agents qui en bénéficieront, il est évident **qu'un seul agent A ne remplacera jamais la quantité de travail réalisée par quatre agents C dans nos services...**

Management : plusieurs intervenants ont fait part de leur doute quant à la mise en pratique de « l'intelligence collective » dans leurs services.

Toutes les interventions se sont conclues par la nécessité, non seulement de stopper les suppressions mais de recréer les emplois indispensables au bon fonctionnement des services. Nous estimons que le Directeur n'a pas répondu sur le fond, même s'il a reconnu la réalité de la situation. Les difficultés ne pourront pas être réglées par une meilleure implication des agents et de nouvelles organisations.

A l'issue de ce débat, les élu(e)s de la CGT, considérant que tout avait été dit, ont quitté la salle avec les agents. La question de l'emploi demeure un enjeu déterminant.

**La CGT Finances Publiques de l'Allier appelle tous les agents
à la grève le 2 février 2012 pour continuer le combat.**